



# Règlement des tournois Découverte & Approfondissement 2023

## Préambule

Les tournois Découverte et Approfondissement (désignés par DA ci-après) sont proposés par le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine des échecs (désigné par CDE35 ci-après) en complément du championnat interclubs jeunes d'Ille-et-Vilaine.

Ils s'adressent aux joueurs non sélectionnés dans les équipes.

Les textes en bleu dans ce document indiquent une modification par rapport au règlement précédent.

**Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.**

**Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement.**

**Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.**

# 1 Tournois

Les tournois DA se déroulent en plusieurs phases indépendantes d'une demi-journée chacune.

Les tournois DA sont sous la responsabilité du CDE35 qui en délègue l'organisation et l'arbitrage de chaque phase à un club volontaire. En l'absence de club volontaire, la phase est supprimée.

Chaque phase comporte 2 tournois (*Découverte* et *Approfondissement*) ouverts à tous les jeunes (jusqu'à Minimes inclus) licenciés A ou B dans un club d'Ille-et-Vilaine pour la saison en cours.

- Tournoi *Découverte* : réservé aux Elos rapides FFE inférieurs à 1100 **et non classés**. **Les 3 premiers des tournois découvertes sont obligatoirement mis dans les tournois approfondissements suivants.**
- Tournoi *Approfondissement* : pour tous

En cas d'effectif insuffisant l'arbitre peut décider de fusionner les 2 tournois.

**Seul le tournoi approfondissement est homologué. Le tournoi découverte ne permet d'avoir un élo rapide du fait d'un trop grand nombre de joueurs non classés.**

## 2 Règles

Les règles du jeu sont celles de la FIDE à la date du tournoi. L'article A4 de l'annexe A sur le jeu rapide s'applique. Un retard de plus de 10 min après le lancement effectif de la ronde signifie la perte de la partie par forfait.

## 3 Appariements et départages

Les appariements se font au système Suisse en prenant en compte le Elo rapide.

Seront appariés à la 1<sup>re</sup> ronde de chaque tournoi tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence avant la fin du pointage. Les retardataires sont susceptibles de rentrer en ronde 2.

Les départages adoptés sont dans l'ordre : *Nombre de parties gagnées*, *Buchholz tronqué* et *Performance* (l'ordre des grilles américaines calculé par le logiciel Papi dans la dernière version disponible sera la référence unique).

## 4 Nombre de rondes et cadence

Les tournois se jouent en **5** rondes à la cadence de **12** minutes + **3** secondes par coup.

## 5 Dates et horaires

Les lieux et dates des tournois sont indiqués sur le site web du CDE35.

Horaires : en rouge les horaires fixes, en noir les horaires approximatifs

- 13h30 – 13h**50** : pointage des joueurs
- 14h : ronde 1 - 14h**40** : ronde 2 - 15h**20** : ronde 3 - 16h**00** : ronde 4 – **16h40 : ronde 5**
- Remise des médailles aux joueurs des 2 podiums à 17h20.

## 6 Récompenses

Les joueurs sont récompensés de la manière suivante.

- Premier : Médaille d'Or
- Deuxième : Médaille d'Argent
- Troisième : Médaille de Bronze

En cas d'égalité de points avec le troisième, remise de médaille de bronze aux joueurs concernés.

## 7 Inscriptions

Tous les joueurs doivent se préinscrire au plus tard l'avant-veille de chaque tournoi à 20h. Les préinscriptions se font obligatoirement en ligne via le site de la Ligue. L'accès est gratuit.

## 8 Arbitrage et direction de la compétition

Les arbitres des tournois sont désignés par les organisateurs. L'arbitre principal décide d'homologuer ou non les tournois. Les éventuels frais d'homologation sont remboursés par le CDE35.

[Le directeur de la compétition pour la saison en cours est désigné par le Comité Directeur du CDE 35](#)

## 9 Droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent les organisateurs à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos à propos de cette compétition sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les accompagnateurs.

Fait le 22/11/2021 par la Direction Départementale de l'Arbitrage.